



6.1 PRESCRIPTIONS GRAPHIQUES
ECHELLE 1/5000E

POUR ÊTRE ANNEXÉ À LA
DÉLIBÉRATION DU 18 DÉCEMBRE 2025

LE MARE

AGENCE 200 ARCHITECTES, URBANISTES, PAYSAGISTES
502 ALLEE DE LA SALLEGARD - 69009 LYON
TEL. 078506087 - FAX 078506089 - EMAIL: A20@CEUXA20.FR
///////// A20@CEUXA20.FR

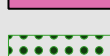
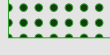
Liste des Emplacements Réservés

Número ER	Destination	Bénéficiaire
1	Aménagement du carrefour du Chemin du Pilon	Communauté de Communes de Miribel et du Plateau
2	Création d'un passage piéton et cycles entre le lotissement des Brotteaux et le chemin Noir	Commune de Saint-Maurice-de-Beynost
3	Création d'une piste cyclable et piétons le long de la voie ferrée à La Trêve	Communauté de Communes de Miribel et du Plateau
4	Extension du groupe scolaire	Commune de Saint-Maurice-de-Beynost
5	Création d'un passage piétons et cycles entre le Chemin de Bèche Fève et la RD1084	Commune de Saint-Maurice-de-Beynost
6	Création d'un passage piétons et cycles entre la Rue des Gravelles et le Chemin de Bèche-Fève	Commune de Saint-Maurice-de-Beynost
7	Aménagement du carrefour de l'Avenue des Follies et de la Rue des Gravelles	Commune de Saint-Maurice-de-Beynost
8	Elargissement de voirie pour création de places de stationnement et aménagement d'un cheminement modes doux	Commune de Saint-Maurice-de-Beynost
9	Création d'une voie entre l'Avenue du Mas Rolland et la Montée de la Paroche	Commune de Saint-Maurice-de-Beynost
10	Création d'un chemin piéton reliant la Place de l'ancienne église à la commune de Miribel et à la Rue du Coteau	Commune de Saint-Maurice-de-Beynost
11	Aménagement d'un cheminement doux le long du Chemin des Batterses	Communauté de Communes de Miribel et du Plateau
12	Aménagement d'un cheminement doux le long de l'Allée des Grandes Combès	Communauté de Communes de Miribel et du Plateau
13	Aménagement d'un cheminement doux et cycles le long du Chemin de Thil	Communauté de Communes de Miribel et du Plateau
14	Aménagement d'un franchissement piéton au-dessus de la voie ferroviaire	Communauté de Communes de Miribel et du Plateau

Liste des éléments de patrimoine à protéger

Número	Nature
1	Eglise Saint Maurice
2	Maison de pays
3	Facade remarquable
4	Portique ouvert et son pilier de pierres
5	4 Mairie
6	Château de la Sathonette
7	Lavoir du bourg
8	Ancienne cur
9	Villa remarquable
10	Calvaire en face l'église
11	Calvaire de la commune
12	Fontaine Le Bichet
13	Source
14	Calvaire des Andrés
15	Calvaire de l'ancien cimetière en pierre
16	Pierre tombale du curd Chardon et piédestal
17	de la vierge
18	Cheminée historique de l'usine Toray
19	Pont en pierre semi enterré

PRESCRIPTIONS GRAPHIQUES

- | | |
|---|--|
|  | Elément de patrimoine à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme |
|  | Elément de paysage et de patrimoine à protéger au titre des articles L.151-19 et 23 du Code de l'Urbanisme |
|  | Emplacement réservé au titre de l'article L.151-41 du Code de l'Urbanisme |
|  | Fonds de jardins à protéger au titre des articles L.151-19 et 23 du Code de l'Urbanisme |
|  | Périmètre d'Orientation d'Amenagement et de Programmation au titre de l'article L.123-1 du Code de l'Urbanisme |
|  | Secteur concerné par une servitude de mixité sociale au titre de l'article L.151-16 du Code de l'Urbanisme |
|  | Zone humide à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme |
|  | Terrain cultivé à protéger en zone urbaine au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme |
|  | Rez de chaussée commercial à préserver ou créer au titre de l'article L.151-15 du Code de l'Urbanisme |
|  | Cheminement piéton à conserver au titre de l'article L.151-38 du Code de l'Urbanisme |
|  | Elément de paysage et de patrimoine à protéger au titre des articles L.151-19 et 23 du Code de l'Urbanisme |
|  | Elément de paysage et de patrimoine à protéger au titre des articles L.151-19 et 23 du Code de l'Urbanisme |
|  | Elément de patrimoine à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme |

